

Espace famille... pour quoi faire ?

L'espace famille permet de faire ses inscriptions au périscolaire, mercredis loisirs et vacances via un portail famille : - [Je n'ai pas encore de compte et d'espace famille](#)

Je télécharge sur le site www.mjc3rivieres.fr, le formulaire d'adhésion et l'envoi par mail en demandant la création de mon compte.

- [J'ai déjà un compte portail famille à la MJC Centre Social 3 Rivières](#)

Lien : <https://espacefamille.aiga.fr/34> ou sur le site de la MJC : www.mjc3rivieres.fr

Après la création de votre espace famille, sans les démarches ci-dessous, vous ne pourrez faire aucune demande d'inscription.

1. Mettre à jour les informations de la famille et de l'enfant

En cliquant sur Famille (bouton à gauche) : vous devez renseigner/vérifier/corriger toutes les informations concernant la famille et l'enfant : adresse, numéros de téléphone, mails, n° d'allocataire, nom de l'allocataire.

En cliquant sur enfant (le bouton devient bleu) : vous devez renseigner/vérifier/corriger tous les onglets dans informations (bouton noir Informations) : Régime alimentaire, Personnes autorisées, informations sanitaires, Autorisations.

En cliquant sur entourage familial (le bouton devient bleu) : vous devez renseigner/corriger les coordonnées des deux parents.

Pensez à bien cliquer sur le bouton « Enregistrer » lorsque vous effectuez des modifications !

2. Transmettre les vaccins dans les documents sur votre espace

Dans mes documents à envoyer (Possibilité d'envoyer une photo) transmettre la PHOTOCOPIE DES VACCINS OBLIGATOIRES comportant le nom de l'enfant.

La validation n'est pas instantanée, pensez à les transmettre à l'avance.

(Si vous apparaissez sur l'espace famille en tant qu'adulte c'est parce que vous étiez ou êtes adhérent(e) à La MJC Centre social, vous n'avez pas à remplir vos informations personnelles, ni envoyer les documents vous concernant !

Attendre la validation par nos services

3. Vous pouvez inscrire votre enfant à une activité en cliquant sur le + (vert)

Attendre la validation par nos services

4. Vous recevez un mail lorsque l'inscription est acceptée, vous pouvez faire vos réservations sur le planning.

Vous réservez les jours en cliquant sur le planning. Les jours validés et réservés s'affichent en vert.

Délai de réservations/ annulations :

- ❖ PERISCOLAIRE : La veille 17h.
Pénalité de 8€ pour défaut de réservation
- ❖ MERCREDIS LOISIRS 3-10 ANS : Dimanche minuit précédent
Pénalité de 8€ pour défaut de réservation
- ❖ MERCREDIS LOISIRS 11-17 ANS : Mardi minuit précédent

Hors délai si vous voulez inscrire votre enfant merci d'appeler le secrétariat ou envoyer un mail. Sans réservation votre enfant peut ne pas être accueilli.

Facture et paiement :

La facture est établie en fin de mois sur les réservations et les présences de votre enfant. Vous recevez un mail et vous pourrez la trouver dans l'espace dédié « Ma situation financière ».

Possibilité de faire le paiement en ligne à l'aide de votre carte bancaire en cochant la facture voulue en suivant les instructions de paiement ou de déposer un chèque, espèces, chèques ANCV, dans une boîte aux lettres de la MJC ou dans un accueil de la MJC.